

LA FEMME MARTYRE

Huitième partie du CHEMIN DES LARNES

I LA DÉPÊCHE

Le maître de l'hôtel avait apporté lui-même à Mercédès tout ce qu'il lui fallait pour écrire, un cahier de papier à lettres, des enveloppes et jusqu'à des timbres-poste.

Cet homme avait décidément pour la voyageuse une considération toute particulière, bien qu'elle ne fit chez lui qu'une modeste dépense ; mais elle était si jolie, si charmante, et puis son air de grande dame. D'ailleurs, elle ne pouvait être qu'une femme d'un haut rang, puisque M. le lieutenant de gendarmerie, qu'elle avait fait prévenir de son passage à Belley par le directeur de la ménagerie, était venu tout de suite lui rendre visite.

Enfin, par la grâce et le charme de sa parole, Mercédès avait séduit l'hôtelier, et il se serait mis en quatre pour elle.

Mercédès écrivit sa lettre au maire de la commune de Charnay.

Elle lui demandait comment il avait appris qu'une jeune femme avait dû être trouvée sur la route, non loin de Charnay, par des saltimbanques qui l'avaient emmenée avec eux.

Elle parlait ensuite des deux enfants, qui peut-être voyageaient avec leur mère, au sujet desquels elle était très inquiète ; que l'on supposait avoir été recueillis à Charnay, et suppliait le maire de ne mettre aucun retard à lui donner les renseignements qu'elle demandait.

Elle lui apprenait que la mère des deux enfants, elle ne disait pas son nom, avait été laissée malade au village de Bellombe et confiée aux soins des époux Gaspard par le montreur de bêtes Stéphane.

Elle ajoutait qu'elle allait se rendre auprès de la pauvre femme dont elle se ferait la garde-malade. En conséquence, elle pria M. le maire de Charnay de lui répondre à Bellombe, chez M. Gaspard.

Enfin elle annonçait au maire qu'il recevrait de Belley, du lieutenant de gendarmerie, une réponse concernant les recherches dont il avait pris l'initiative.

Elle signa sa lettre : Une amie de la mère et des enfants.

Mais malgré tout ce que l'officier de gendarmerie avait dit à Mercédès pour justifier ses hypothèses, donner raison à ses suppositions, la jeune fille n'était pas encore absolument convaincue que la comtesse de Verdraine eût quitté les Bergères, emmenant avec elle ses enfants.

Ils étaient si jeunes ! Était-il possible que la malheureuse mère ait pu se résoudre à leur imposer des fatigues au-dessus de leurs forces, à leur faire partager ses souffrances, sa misère ?

— Pourtant, se disait aussi Mercédès, je ne comprendrais pas non plus que la comtesse de Verdraine se fût séparée de ses enfants.

Elle était très perplexe.

Mais elle n'avait qu'à attendre la réponse du maire de Charnay pour être fixée.

Oui, sans doute ; seulement la réponse du maire ne lui arriverait probablement que le surlendemain, et tourmentée comme elle l'était, c'était tout vite qu'elle aurait voulu savoir si les enfants étaient à Charnay, ou si leur malheureuse mère les avait laissés aux Bergères.

Le désir de Mercédès était de réunir le plus vite possible la mère et les enfants, pensant bien que ceux-ci contribueraient puissamment à la guérison de leur mère, si, comme elle voulait l'espérer, la malade pouvait recouvrer la santé.

En déjeunant, elle avait lu, non sans verser des larmes, la lettre de Paule. Elle avait compris que la comtesse avait renoncé à demander de l'argent à sa mère, et que l'argent lui manquait pour prendre le chemin de fer, elle avait follement entrepris de se rendre à pied en Bourgogne.

Mais la comtesse de Verdraine ne pouvait pas être si dé-

pouillée de tout qu'elle n'eût ni linge ni effets d'habillement ; elle avait donc laissé toutes ces choses aux Bergères, et, jusqu'à présent, rien ne prouvait que les deux petits garçons ne fussent pas restés à la ferme.

Mercédès, elle aussi, ne pouvait faire que des suppositions, et il y avait bien des choses qu'elle ne parvenait pas à comprendre, qu'il lui était impossible de s'expliquer. Un fait réel existait : la comtesse de Verdraine avait été trouvée mourante sur un chemin, à plus de vingt lieues de Grenoble.

Pour la danseuse, tout le reste était mystérieux, se noyait dans l'obscurité.

Elle ne pouvait pas deviner que la comtesse s'était enfuie des Bergères avec ses enfants et pour quelle cause.

Aussi, plus elle réfléchissait moins elle comprenait et plus ses pensées devenaient flottantes ; et elle s'enfonçait et se perdait dans le vague.

— Voyons, se dit-elle, en se frappant le front, pourquoi n'enverrais-je pas une dépêche aux Bergères ? Comme cela je puis savoir dès ce soir... Oui, oui une dépêche... Où donc ai-je la tête, mon Dieu ? En vérité, n'est-ce pas à cela que je devais penser tout d'abord ?

Elle prit une feuille de papier et écrivit le télégramme que voici :

Au fermier des Bergères, commune de Plogny (Isère).

« Faites savoir par dépêche si la comtesse de Verdraine est partie des Bergères avec ses enfants.

« Adressez votre télégramme ainsi :

« Gaspard, à Bellombe (Ain).

« Réponse payée.

Mercédès mit son chapeau, descendit, se fit indiquer le bureau des postes et télégraphes et s'y rendit rapidement. Elle mit sa lettre au maire de Charnay dans la boîte, puis entra dans le bureau pour faire expédier la dépêche.

L'employé auquel elle s'adressa déclara qu'il ne pouvait pas recevoir le télégramme ; il y avait bien un fil télégraphique à Plogny, comme il y en avait un à Bellombe, mais il ignorait où se trouvaient les Bergères ; enfin, il parlait de toutes sortes de difficultés.

Mercédès, impatentée et voulant malgré tout expédier sa dépêche, demanda à parler au receveur qui, prévenu, sortit de son cabinet. On parla.

— Je ne me refuse pas à verser la somme que l'on me demandera, dit Mercédès ; ce que je veux, c'est que ma dépêche arrive à destination, n'importe à quel prix, et que la réponse soit ce soir à Bellombe. Si vous pensez qu'une recommandation particulière à votre collègue de Plogny soit nécessaire, faites, monsieur, faites.

On m'objecte que l'on ne sait pas quelle sera la surtaxe des deux télégrammes ; eh bien, voilà un billet de cent francs.

— Mais, madame...

— Prenez, monsieur, prenez, je le veux ; ce qui restera sera donné en gratification aux employés qui m'auront servie. Comme je vous l'ai dit, monsieur, ajoutez ce qui vous plaira à ma dépêche ; je vous en prie, faites que la réponse soit ce soir à Bellombe. Si les Bergères sont loin de Plogny, qu'on fasse porter la dépêche par un exprès, à cheval s'il le faut.

— Madame, répondit le receveur, on fera pour vous être agréable tout ce qui sera possible.

— Merci, monsieur.

— Mercédès, satisfaite, se retira, et un instant après le télégramme était expédié avec recommandation spéciale du receveur.

La danseuse revint à l'hôtel des Voyageurs, prévint l'hôtelier qu'elle était prête à partir, paya ce qu'elle devait, la voiture comprise dans la note, et vingt minutes plus tard elle était déjà loin de la ville.

Pendant que la jeune femme se dirigeait vers Bellombe, moins rapidement qu'elle ne l'aurait voulu, mais avec toute la vitesse que pouvaient donner les jambes du cheval, qui était loin d'être un coureur, un buveur d'air, comme disent les Arabes dans leur langage imagé, la dépêche télégraphique